

« LES DEBOIRES D'ENQUETE D'ALFRED BINET AUPRES DES ENFANTS DES ECOLES PRIMAIRES DE PARIS (1897-1905) »

1. LA « CLASSE DES FOLLES » DE LA RUE DE BELZUNCE.....	2
2. L'ECHEC DE LA CEPHALOMETRIE (1897-1902).....	5
3. LES DIFFICULTES « EXPERIMENTALES » DES EPREUVES DE TESTS.....	7
4. DE LA PSYCHOLOGIE EXPERIMENTALE A LA TORTURE MENTALE : LES SEVICES D'ALFRED BINET A LA COLONIE PERRAY-VAUCLUSE	10

La légende commune retient d'Alfred Binet l'inventeur de la première échelle métrique de l'intelligence et le promoteur de classes spéciales pour enfants désignés « anormaux ». Dans l'édition du 23 octobre 1911 du *Journal de Genève*, Edouard Clarapède résume la portée du travail accompli par Alfred Binet, qui vient de mourir le 18 octobre d'une apoplexie cérébrale à l'âge de 54 ans. « Les spécialistes de tous les pays utilisent ou soumettent au contrôle son "échelle métrique de l'intelligence", si géniale dans sa parfaite simplicité, qui permet de se rendre compte, en quelques minutes, avec une approximation très satisfaisante, **du degré d'arriération d'un enfant**. Dans le *Soir* de Bruxelles, on peut lire au lendemain de son décès : « Après la mort du psychologue américain William James, après celle du psychologue italien Zaccaria Treves, survient celle du psychologue français Alfred Binet... Il occupait, dans le domaine de la psychologie expérimentale et de la psychologie appliquée à l'éducation, une des premières places, non seulement en France, mais dans le monde entier. »

L'élaboration de l'échelle métrique résultent des longs tâtonnements de Binet qui s'est rendu à la fois dans des asiles (Sainte-Anne et Salpêtrière) et dans des écoles maternelles et primaires de Paris afin d'expérimenter ses batteries de test sur les enfants de la classe ouvrière. L'étude des méthodes d'enquête d'Alfred Binet, par les remarques éparses qui jalonnent la longue série de compte-rendu d'enquête qu'il imprima dans sa revue *L'année Psychologique*, offre un matériel riche pour reconstruire le détail des opérations qui le

conduisit de la mesure du crâne des écoliers à l'invention du premier test d'intelligence. On y découvre Binet, imbu des préjugés en proie au plus grave désarroi en constatant «qu'il n'y a souvent pas un millimètre de différence entre la mesure céphalique des élèves intelligents et celle des élèves les moins intelligents.» On y découvre toute l'imposture d'une désignation préalable de l'élève « anormal » par le personnel scolaire et non à l'issue d'une quelconque batterie de tests. Enfin, le caractère, l'attention, l'effort, les mouvements, l'écriture, l'intelligence de perception, la douleur, l'association d'idées, l'activité intellectuelle, la faculté arithmétique sont quelques-unes des aptitudes relatives au développement de l'enfant dont Binet recherche la présence ou l'absence, le degré d'assimilation, par des expériences imaginées sur les enfants de la colonie Perray-Vaucluse. Les rapports d'activité qu'il rédige pour sa revue *l'Année psychologique* font état de violence physique, de harcèlement moral, de manipulation psychologique, de sévices corporels, de tentatives de séquestration et d'abus d'autorité envers ces enfants placés dans la colonie pénitentiaire du Vaucluse.

1. LA « CLASSE DES FOLLES » DE LA RUE DE BELZUNCE

Dès 1906, alors que la loi sur les classes de perfectionnement n'est pas encore votée, Alfred Binet, directeur du Laboratoire de Psychologie physiologique depuis 1894 (année de création de *l'Année Psychologique* qu'il dirige), obtient du directeur de l'Enseignement de la Seine, Bédorez, l'autorisation d'organiser les premières « classes de perfectionnement ». Pendant la période qui s'écoula entre le dépôt du rapport de la Commission interministérielle Bourgeois de 1905 et le vote de la loi du 15 avril 1909 organisant les classes de perfectionnement, deux classes d'essai furent ouvertes à Paris. La première s'ouvre en janvier 1907 à Paris, dans le quartier de Batignoles, accueillant 19 garçons « arriérés » et « instables » ; la deuxième, rue de Belzunce, à partir du 9 avril 1907, accueille 17 fillettes ; enfin, une troisième classe rue des Ecluses rassemblent 19 écoliers.

Pourquoi ouvrir une classe spéciale en plein boulevard Magenta ? Parce que l'école pour filles de la rue de Belzunce possédait une seconde entrée rue Bossuet et un préau séparé pour les récréations qui permettaient de ne pas mélanger, selon le vœu des autorités, les jeunes filles « normales » des jeunes filles « anormales ». Des heures d'entrée et de sortie distinctes furent instaurées. Les enfants recrutés pour la classe spéciale de la rue de Belzunce provenaient d'écoles d'arrondissements voisins. Le docteur Simon commente les effets dévastateurs qu'induit cette barrière imprimée dans l'espace de l'école entre les deux groupes d'enfants. « Un peu comme ils agaceraient un chat ou exciterait un roquet, les élèves normaux

se moquent de ces maladresses, de ces infirmités. Ils taquinaient les anormaux pour les voir réagir, ils les provoquent pour avoir le plaisir d'entendre de vilains mots sortir de leur bouche. D'autres plus timides, meilleurs aussi peut-être, s'en éloignent, refusent de jouer avec eux comme s'ils en avaient peur. Au début de chaque année scolaire nos fillettes de la classe de perfectionnement se voient appliquer l'épithète de « folles » et la classe de perfectionnement est dite « classe de folles »¹. Certains maîtres professent à l'endroit des petites filles un mépris qui tend au dégoût irréprouvable. Ils s'en éloignent comme d'une bête malfaisante, rajoute Simon. Ils se montrent à leur égard d'une partialité injuste. Aux récréations, en cas de conflits, il donnent invariablement tort aux arriérés et leur infligent les punitions les plus dures. Lorsqu'ils sont mécontents de leurs élèves, ces mêmes maîtres l'envoient en punition dans la classe spéciale. De même, ils accueillent difficilement l'enfant qui, après un séjour en classe de perfectionnement, est replacé à l'essai dans une classe classique. « Que voulez-vous que l'on fasse ? nous dit-on chaque fois qu'une de ces enfants réussit moins bien que ses compagnes. C'est une anormale ! » rapporte Simon.

Les parents, quant à eux, ne sont guère favorables à l'envoi de leur enfant en « classe de perfectionnement ». Ils la considèrent avec la même appréhension qu'on envisage l'internement. Ils ne l'estiment aucunement indiquée pour leur enfant. « Leur enfant, prétendent-ils, n'est pas si dénué de moyens qu'on le croit, on le calomnie si même ce n'est pas le maître qui l'instruit qui est responsable de son manque de progrès »².

La loi du 15 avril 1909 instaure officiellement des classes spéciales pour des enfants jugés inaptes à l'instruction primaire. C'est **Alfred Binet, originaire de Toulon, fils d'un médecin et d'une rentière peintre**, directeur du Laboratoire de psychologie de la Sorbonne et de la SLEPE, qui préside au dépistage de ces enfants réfractaires à l'enseignement du maître, à l'aide d'épreuve de test. Les enfants sont relégués dans des classes dite « de perfectionnement » – sous forme de classes annexées à l'école primaire groupant des enfants d'âges très disparates ou sous forme de pensionnat externe. Visites aux principaux établissements d'enfants dits « anormaux », consultations diverses, examens de dossier d'enfants constituent le cœur des activités de la commission qui se réunit en 1904 et 1905 avant d'aboutir à la présentation d'un projet de loi. C'est la Commission interministérielle qui a chargé Binet de composer, avec son collaborateur et ami Théodore Simon, interne à la

¹ SIMON Th. (dir), Cinq nouvelles conférences sur la pédagogie des enfants arriérés, Groupe d'étude Bellan-Binet, Cahors, Imprimerie A. Coueslant, 1937, 39.

² *Ibid.*, p. 20. Bagnier s'occupe des anormaux depuis 1874 et en juillet 1898 une mission d'étude lui fut confié, dans laquelle il s'éleva contre la création de classes spéciales dans les écoles, persuadé de la résistance des familles concernées, de la dépense énorme, et des résultats impossibles.

colonie de Perray-Vaucluse, le « guide pour l'admission des enfants anormaux dans les classes de perfectionnement », préfacé par Léon Bourgeois. « L'enfant était là, dans notre cabinet, seul avec nous ; il fallait, après un quart d'heure ou une demi-heure d'interrogations, porter sur lui un jugement précis, **jugement redoutable pour nous, car nous allions exercer une influence sur son avenir.** » C'est à cette fin qu'avec son collaborateur Simon il élaborait une série d'épreuves, présentant une difficulté croissante, reflétant les aptitudes requises à chaque âge.

Les classes de perfectionnement visent à créer une filière consacrée à l'apprentissage du travail manuel en atelier et dévouée aux fils et aux filles de familles d'ouvriers, de petits commerçants et artisans. Trente ans après l'obligation faite aux mairies de France d'établir un enseignement primaire gratuit, laïque et obligatoire pour les enfants du peuple (les lois Ferry de 1881), le Ministère de l'Instruction Publique prévoit de soustraire une partie de ces enfants de l'instruction primaire. Qui sont ces enfants promus à pourvoir ces nouvelles classes de « perfectionnement » ? Des élèves qualifiés « instables » et « arriérés » enveloppés sous l'expression d'« enfants anormaux »...

La **loi du 22 juillet 1912** sur les tribunaux pour enfants ou adolescents et sur la liberté surveillée (sur le modèle des *juvenile court* dont la première ouvre à Boston en 1889) parachève la réorganisation de l'encadrement par l'Etat « républicain » de la jeunesse populaire. Cette loi généralise les examens médico-psychologiques à tous les enfants déviants, sur la base de test, d'observation clinique et d'enquête directe portant sur « la situation matérielle et morale de la famille, sur le caractère et les antécédents de l'enfant, sur les conditions dans lesquelles celui-ci a vécu, et sur les mesures propres à assurer son amendement. » C'est en 1913 que s'ouvre un centre d'examen mental des enfants incarcérés à l'asile Saint-Anne sous l'impulsion de deux médecins des prisons, les Dr Colin et Alexandre. C'est là que George Heuyer prépare sa thèse intitulée *Enfants anormaux et délinquants juvéniles. Nécessité de l'examen psychiatrique des écoliers*, publiée en 1914, qui entreprend une stigmatisation parallèle des enfants indisciplinés de l'école primaire et des enfants voleurs fuyant un foyer parental précaire. En 1926, l'administration pénitentiaire ouvre une consultation médico-psychologique des jeunes prévenus, sous l'impulsion de Heuyer, Paul-Boncour et Roubinovitch.

2. L'ÉCHEC DE LA CEPHALOMETRIE (1897-1902)

Les mesures de crâne d'écoliers furent prises par Binet **dans le cabinet du directeur d'école**, devant un petit nombre de témoins. A Paris, la présence du directeur dans son cabinet assura la discipline parfaite des élèves. Par contre, en province, le directeur de l'école étant souvent lui-même chargé d'enseigner, Binet se retrouvait seul face aux enfants. Un élève sérieux et âgé faisait office de coordinateur et de secrétaire. Au moment de prendre la mesure du crâne des jeunes gens, Binet fut contraint de prendre des « précautions » dit-il afin d'« éviter que les enfants eussent du fou rire, forme habituelle de leur indiscipline dans ces circonstances³. » Binet ravale les éclats de rire spontanés des enfants à une désobéissance.

Il mesure le crâne conformément aux instructions anthropologiques de Broca : diamètre antéro-postérieur, diamètre métopique, diamètre transversal maximum, circonférence maxima, hauteur sous-naso-mentonnière.

Binet n'envoya jamais ses deux filles Alice et Madeleine à l'école primaire. Lui-même a effectué toute sa scolarité secondaire dans le lycée de sa ville natale, Toulon. **La visite d'expérimentation est la forme inédite que prend chez Binet le contact physique direct avec les enfants des classes populaires.** Binet entend bien suspendre la relation d'expérimentation de l'influence de ses propres préjugés de classe, dont il est pleinement conscient. Assuré que les meilleures élèves possèdent un volume cérébral supérieur aux enfants muets ou chahuteurs, il préfère découvrir le rang scolaire de l'élève à la suite de ses mesures, afin de ne pas biaiser l'expérience... « J'avais à craindre que, faisant la mensuration des têtes avec l'intention de trouver quelques différences de volume ou de forme entre une tête d'intelligent et une tête d'inintelligent, je fusse porté à augmenter, à mon insu, inconsciemment, de bonne foi, le volume céphalique des intelligents et à diminuer celui des inintelligents⁴. » C'est pourquoi, à ses débuts, Binet prie constamment les directeurs de lui envoyer les enfants sans lui indiquer leur rang scolaire (dans les premiers ou dans les derniers de la classe), mais en prenant bien soin de mélanger les « intelligents » et les « arriérés » sans possibilité de les reconnaître au cours des mesures.

Ce fait appelle deux remarques. Tout d'abord, **la ségrégation entre les élèves « intelligents » et « inintelligents » s'exerce en amont du soi-disant dépistage psychométrique.** Celle-ci est produite de surcroît par le personnel enseignant et non par notre psychologue en personne. Ce dispositif administratif révèle ainsi le véritable objectif des

³ Binet, « Recherches sur la technique de la mensuration de la tête vivante », *A. P.*, vol. 7, 1900, p. 312.

⁴ BINET, « Recherches sur la technique de la mensuration de la tête vivante », *ibid.*, p. 323.

recherches de Binet. Le psychologue ne déduit pas le degré d'intelligence ou d'arriération d'un enfant à la suite de ses mesures céphaliques ou, comme plus tard, à la suite de ses tests psychométriques, comme la laisse présager la légende. Binet compare les résultats qu'il obtient avec le strict classement scolaire des écoliers opéré par l'instituteur et, en conséquence, en déduit la réussite ou l'échec de son observation. Les résultats « scientifiques » qu'il élabore valident l'expérience si les mesures corroborent le classement préétabli par le maître entre les premiers et des derniers de la classe, les « intelligents » et les « anormaux », « instables » ou « arriéré ». Dans une enquête suivante, Binet demande cette fois à l'instituteur, en concertation avec le directeur d'école, de lui désigner les cinq enfants les « plus intelligents » et les cinq enfants les « moins intelligents ». L'échec est à nouveau cuisant. « J'ai réuni ces élèves en deux groupes que j'ai sans cesse opposés l'un à l'autre, cherchant pour chaque épreuve d'attention volontaire dans quelle mesure elle permettait de distinguer les deux groupes ; **quand les résultats étaient équivalents pour les deux groupes, je rejetais l'épreuve comme mauvaise ; lorsque le groupe des intelligents donnait les meilleurs résultats, je considérais l'épreuve comme satisfaisante**⁵. »

Binet reprend un peu plus tard son enquête en opérant une sélection sévère des candidats aux mesures céphaliques. Binet demande cette fois aux directeurs d'école de Paris ou de province contactés de sélectionner trois groupes d'enfants : « d'élite », « arriérés », « moyens ». Les cotes d'intelligence font état des notes données par les directeurs aux élèves sélectionnés. M. Flamant, inspecteur primaire du département de la Seine, qui s'était présenté au laboratoire de la Sorbonne avec l'intention d'ouvrir les écoles de son ressort aux expériences que menait Binet, met au courant les directeurs d'écoles dans deux arrondissements de Paris et réunit tous les enfants sélectionnés dans une même école pour que Binet y fasse ses mesures céphaliques, quatre après-midi des mois de décembre 1900 et janvier 1901. Binet est en butte à la même énigme à l'analyse des résultats. « Incontestablement, il y a là un problème ; nous en avons déjà parlé, nous le posons à nouveau. Comment se fait-il que les enfants d'une inintelligence notoire aient un crâne plus développé que les enfants d'une intelligence moyenne ?⁶ »

La mesure du crâne des élèves a donc pour objet d'entériner la discrimination préalable entre les « bons » et les « mauvais » élèves effectuée par le personnel scolaire.

⁵ BINET A., « Les simplistes », *Année psychologique*, 1903, vol. 9, p. 130.

⁶ BINET A., Recherches de céphalométrie sur des enfants d'élite et arriérés des écoles primaires de Paris, *Année Psychologique*, p. 424.

Binet butte imperturbablement sur un biais implacable, un préjugé imbattable : les élèves premiers de la classe sont censés bénéficier d'une plus grosse tête que les derniers. Et il va bientôt désespérer de toutes ses recherches céphalométriques puisqu'elles ne lui permettent pas de corrélérer la taille de la tête et le rang scolaire des élèves. Dans la livraison annuelle de 1901 de la revue dont il est le directeur, l'*Année Psychologique*, notre psychologue s'épanche avec amertume sur son destin de chercheur. « Les mensurations avaient nécessité des voyages, des fatigues de toutes sortes, et elles aboutissaient à cette conclusion assez décourageante **qu'il n'y a souvent pas un millimètre de différence entre la mesure céphalique des élèves intelligents et celle des élèves les moins intelligents. L'idée de mesurer l'intelligence en mesurant la tête [...] paraissait ridicule. [...] Très découragé, j'étais sur le point d'abandonner ce travail, et je ne voulais même pas en publier une seule ligne**⁷. »

3. LES DIFFICULTES « EXPERIMENTALES » DES EPREUVES DE TESTS

Avec son hébétude scientifique habituelle, Binet parsème ses comptes-rendus d'enquête des difficultés qu'il rencontre lors de ses expériences de testeur expérimental.

Il s'inquiète de la résistance que lui opposent quelques élèves devant les questions saugrenues qu'il leur pose. L'un d'entre eux, pendant quelques minutes, s'emploie à « répondre tout de travers ; on lui montrait une ficelle, et on lui demandait est-ce la ficelle ? il agitait la tête en signe de dénégation ; et quand on lui demandait pour d'autres objets, une tasse, un bouton, un cube, un dé : est-ce la ficelle ? Il faisait oui de la tête. » A l'inverse, beaucoup d'enfants restent silencieux malgré l'invitation à répondre aux premières questions posées. Pendant l'interrogation, par timidité, « ils se tirent les doigts et chiffonnent leur tablier d'un mouvement rapide ». La directrice lui apprend aussi qu'un élève « s'est oublié dans sa culotte » à la suite de l'examen.

Au vu de la description des procédés d'examen de Binet et Simon lors de leur premier essai d'échelle métrique de l'intelligence en 1904, la familiarité à un échange solennel et la facilité à accepter la servilité qu'exige l'exécution des ordres prescrits par l'examineur – endosser la position de « sujet » d'observation - semblent primordiales pour passer l'épreuve. La seconde partie de l'expérience n°7 intitulée « Connaissance verbale des objets » consiste à présenter à l'enfant trois objets familiers alignés sur une table – une ficelle, une tasse et une clef – avant de lui ordonner de saisir les objets à l'appel de l'expérimentateur. « Donne-moi la tasse !

⁷ BINET A., « Recherches de céphalométrie sur 26 enfants d'élite et enfants arriérés des écoles primaires de

donne moi la clef! » *etc.* « **Par suite de leur extrême docilité, beaucoup d'arriérés peuvent être déroutés par la moindre contradiction.** Quand ils viennent de vous tendre la tasse, si vous leur demandez: N'est-ce pas que c'est une clef? Quelques-uns pourront faire un signe d'acquiescement⁸. » L'épreuve n° 8 intitulée « Connaissance verbale des images » consiste à faire désigner sur une gravure des personnages et des objets (fenêtre, maman, grande sœur, plumeau, moulin à café, etc.): « Beaucoup de débiles mettent à désigner les objets un excès d'empressement qui est un signe de défaut d'attention. Ils désignent tout de suite, sans attendre d'avoir compris; ils désignent parfois avant qu'on est fini la phrase: « Où est le... » dit-on avec une suspension de voix, et déjà leur index est posé sur une partie quelconque de l'image. Ceux-là ne cherchent pas avec soin, ils ne savent pas suspendre leur jugement. **C'est, ce nous semble, une des bonnes caractéristiques des esprits débiles.** Il faut les examiner de près, et rechercher si, malgré cette allure spéciale, ils connaissent réellement les noms des objets. Une réprimande, faite doucement, les met parfois dans la bonne voie: « Mais non, fais attention, tu vas trop vite »; et si on leur répète la question, ils font souvent une désignation juste⁹. » L'incompréhension face à l'exercice demandé justifie le stigmatisme de « débile ». Et si Binet se décidait à discuter avec l'enfant? Dans l'épreuve n° 11 s'attachant à déceler la « mémoire immédiate » et l'« attention volontaire », l'enfant doit répéter dans l'ordre trois chiffres (4, 1, et 7 par exemple) une fois ceux-ci prononcés par l'examineur. « Souvent un premier essai ne suffit pas, parce que le sujet a mal compris, et commence à répéter le premier chiffre, dès qu'il l'a entendu; il faut alors le faire taire, renouveler l'explication, et recommencer un prononcé d'autres chiffres¹⁰. »

« Voyez ces deux boîtes; veuillez me dire laquelle est la plus lourde »; « dépêchez-vous, regardez toutes les images »; « Avez-vous bien compris ce qu'est une rime? ». Les injonctions qui introduisent chaque épreuve, qui s'effectuent apparemment sur le ton consacré du vouvoiement, ne peuvent manquer d'indisposer des enfants méfiants, timides et rebelles envers toute autorité. La distance et l'autoritarisme affiché de l'examineur, faisant partie du personnel adulte de l'établissement, peut de surcroît perturber les enfants – certains plus que d'autres – malgré les recommandations expresses des auteurs à faire preuve de cette « familiarité bienveillante » chère à tout enquêteur envers son « sujet » d'observation afin de

Seine-et-Marne », *Année Psychologique*, 1901, 7, p. 403.

⁸ BINET A. et SIMON, « Méthodes nouvelles pour le diagnostic du niveau intellectuel des anormaux », *op.cit.*, p. 203.

⁹ *Ibid.*, p. 204-6.

¹⁰ *Ibid.*, p. 209.

« dissiper [s]a timidité ». « On lui dit bonjour dès qu'il entre, on lui serre la main, on le fait asseoir commodément¹¹ ».

Entre rébellion et affabilité, la relation de face à face suppose de l'enfant à la fois son consentement à répondre aux questions, et un certain détachement envers les injonctions de l'expérimentateur. **L'épreuve déterminante de «suggestibilité» vise à «tâter la force de jugement du sujet et la résistance de son caractère¹²»**. L'examineur exige des enfants qu'ils se saisissent du bouton absent de la table composée d'une ficelle, d'une tasse et d'une clef; qu'ils désignent sur la gravure une simple onomatopée « vide de sens » prononcée par l'examineur - qui, pour certains enfants, peut très bien ressembler à un mot dont ils pensent n'avoir pas connaissance (« Où est le nitchevo ? »); qu'ils désignent la ligne la plus longue de trois feuilles aux lignes parallèles d'égale longueur (le « piège des lignes »). Binet et Simon distinguent trois cas de réponses : les enfants qui désignent précipitamment l'un des objets; les enfants dubitatifs devant la question qui « cherchent indéfiniment et ne trouvent rien » et, enfin, les enfants qui déclarent qu'il n'y a pas de bouton, pas de nitchevo, et que les lignes sont égales (les enfants qui rient sont rangés dans cette dernière catégorie). En fait de « suggestibilité », la capacité de résistance des enfants aux injonctions absurdes d'un adulte en position d'autorité suppose une assurance dans l'échange qui ne doit rien au « bon sens » ou à « l'intelligence ».

Le phénomène de suggestibilité latente dans toute expérimentation frappa Binet lors d'une observation effectuée dans une école militaire lors de la première guerre mondiale. A la suite d'une demande qu'il adressa au Ministre de la Guerre, Binet fut autorisé à l'époque par un médecin militaire à réaliser une grande variété de tests sur une quinzaine de soldats pour la plupart illettrés. « Lorsqu'on fait ces sortes d'examens, on devrait surtout se méfier d'une cause d'erreur, qui abaisse grandement le niveau intellectuel des candidats, c'est **la timidité des hommes devant leurs chefs**. Cela nous a beaucoup frappés. Nous étions installés comme des juges de conseil de guerre, dans une grande salle, dont les murs austères étaient décorés de panoplies de sabres; parmi les soldats qu'on nous amenait, il y en eut plusieurs qui, **malgré notre accueil amical, restaient pâles, avec une voix tremblante et des gestes convulsifs dans la face et dans les mains; c'était des émotifs qui nous donnèrent quelques réponses fantastiques**. Nous remarquâmes alors que la présence de quelques officiers supérieurs, curieux de voir notre procédé à l'épreuve, **avait un effet dévastateur sur**

¹¹ *Ibid.*, p. 198.

¹² *Ibid.*, p. 211.

le **niveau intellectuel des soldats**, et qu'après le départ de ces officiers, les réponses des soldats devinrent généralement meilleures¹³. »

4. DE LA PSYCHOLOGIE EXPERIMENTALE A LA TORTURE MENTALE : **LES SEVICES D'ALFRED BINET A LA COLONIE PERRY-VAUCLUSE**

Les expériences relatives à la mesure de la sensibilité à la douleur chez les enfants sont au nombre de trois : porter une allumette ignifugeante près du nez de l'enfant, plonger le doigt de l'enfant dans l'eau brûlante d'une casserole, et enfin piquer le bras de l'enfant avec une épingle. Quatre enfants, qui communiquent par la parole mais non par écrit selon le diagnostic de Binet, furent concernés par ces expériences de piqûres et brûlures : Denise, Crétin, Albert et Griffon¹⁴.

Denise aide Binet à retrousser la manche de son bras. Une fois mis à nu, il la pince fortement. Elle s'écarte alors brusquement d'un cri de douleur avant de se laisser piquer à plusieurs reprises sous les appels répétés de Binet. Elle accourt, relève sa manche, se laisse pincer, jette un petit cri de douleur avant de s'éloigner à nouveau. Dans la deuxième épreuve, qui consiste à plonger un doigt dans une eau bouillante, Binet s'autorise à lui retirer le doigt pour qu'elle ne se brûle pas grièvement. Devant le caractère, Binet déduit de l'apparente insensibilité dolorifique de Denise, enjouée et insouciant durant les expériences, une « pauvreté du sentiment moral » qui lui bloquerait l'accès aux émotions de peur et d'appréhension de la douleur. « Que se passe-t-il dans ce petit cerveau ? » « Doit-on dire qu'elle est analgésique ? » se demande Binet.

Albert Ernest, ancien ripeur aux Halles, est qualifié sans ironie par Binet de sujet modèle pour toute expérience de laboratoire à cause de son exemplaire docilité. Le psychologue l'honore du privilège d'être « le plus intelligent des imbéciles » de la colonie Perry-Vaucluse. Tous les deux assis à une table, Binet lui relève la manche sans l'avertir et le pique fortement. “Qu'est ce qu'on vous fait ? ” demande Binet. “Vous me piquez”, répond Albert. “Vous direz quand ça vous fait mal. ” Après une nouvelle piqûre très forte, Albert s'exclame d'un ton tranquille “Ah ! Je le sens”.

“- Mais ça fait mal ?”

“- Oui.”

¹³ *Les idées modernes sur les enfants*, p. 133-134.

¹⁴ Ce texte est adapté de BINET A. et SIMON Th., « L'intelligence des imbéciles », *Année Psychologique*, 1909.

Albert, impassible, déploie à nouveau son bras pour renouveler l'expérience. « D'autres piqûres, qui saignent, ne lui arrachent pas un cri » assure Binet stupéfait. De même, Albert conserve sans sourciller son index dans l'eau bouillante avant que Binet ne le lui fasse retirer par crainte de brûlures. Renouvelée à plusieurs reprises, l'expérience livre à nouveau Albert plongeant imperturbablement son index dans l'eau brûlante. Portant une allumette en feu près du nez et des yeux d'Albert sans que celui ne s'en écarte promptement, Binet assure qu'il pourrait « le brûler à fond » s'il n'était pas aussi ménager que lui de sa sensibilité. Albert Ernest, âgé de 26 ans, logeait à Paris chez sa sœur qui, en instance de divorce avec son mari, alcoolique, préféra placer son frère à l'asile. Son beau-frère voulait le voir quitter la maison et disputait constamment la sœur d'Ernest à ce sujet. Il travaillait comme ripeur aux Halles pour un salaire de 20 sous par jour, réalisant des portages et chargeant des voitures. Son père était établi boucher à Paris, rue du Jour, et sa mère était marchande de quatre saisons.

La jeune fille de 16 ans appelée « Créatin » fut la seule à résister spontanément aux petites tortures expérimentales conduites par Binet. Si le premier pincement esquisse chez elle un léger sourire, Binet est bientôt forcé **de lui saisir le poignet afin d'immobiliser son bras**. Dans la lutte elle se défend, se met à sangloter et cherche soudain à s'enfuir de la pièce close où Binet tente de la retenir un dernier moment à l'aide d'un sou qu'elle empoche avec empressement. Elle prétend une envie d'aller manger pour imposer son départ, saine et sauve. « Où ça ? » « Manger quoi ? » questionne Binet. « Eh bien, manger » répond Créatin.

«- Tu vas manger ?

- Oui. Il est l'heure.

- Mais reste donc encore un moment. Est-ce que tu as peur de nous ?

- J'veis manger.»

Binet ouvre bientôt la porte. La jeune fille s'enfuit précipitamment.

Les mises en situation traumatisantes imaginées par Binet suscitent de la part d'une majorité d'enfants (ici 3 sur 4) un consentement servile qui semble surprendre notre expérimentateur. Deux explications sociologiques complémentaires peuvent être observées sur ce point. Tout d'abord, le poids de la domination brute qui affecte la relation d'expérimentation est passée sous silence par Binet. Or Binet est pourvu de tous les attributs de l'autorité devant les enfants. Il se rapproche d'un maître par les examens qu'il leur fait subir et d'un médecin qui, enveloppé d'une blouse blanche, fait partie intégrante du personnel pénitentiaire de la colonie. Comment donc être confondu devant le peu de résistance que les enfants témoignent envers les injonctions automutilatrices qu'il leur inflige ! L'expérimentateur n'est-il pas celui dont les ordres doivent être respectés sous peine de réprimandes ou de punitions ? En second lieu, si

la réaction adéquate devant l'essai de torture est de se défendre contre toute douleur, les enfants peuvent s'approprier l'épreuve comme un défi exigeant une attitude de bravoure (« même pas mal ! »).

Il semble donc que les expérimentations de Binet ont pour dessein de mesurer la capacité de consentement des enfants à l'autorité. Binet ne s'en cache pas lorsqu'il signale que son étude porte sur son attention sur la docilité ou l'hostilité des enfants à l'égard de l'expérimentateur : « Disons plus simplement que notre attention s'est portée sur les *dispositions dociles ou hostiles* qu'ont affectées les imbéciles à notre égard ; et nous avons voulu savoir si leurs dispositions sont en relation avec leur niveau intellectuel¹⁵. » C'est sous la contrainte d'une autorité abusive que Binet constate la prétendue « infériorité intellectuelle » des enfants à son égard.

Les expériences menées sur Griffon, qui réagit de la même manière qu'Albert aux petites tortures, attestent encore de cet abus d'autorité. Assis les deux coudes sur la table, après quelques bavardages, Binet pince fortement la peau de Griffon. Griffon pousse un léger cri, il souhaite retirer son bras. **« Mais comme il est très docile, comme il voit que nous avons une attitude très sérieuse, il remet son bras en place ; et nous voyant prendre dans une sébile une épingle pour le piquer, il se prête volontairement à cet essai, et supporte sans sourciller la douleur de l'épingle traversant de part en part un pli de sa peau. »** Binet va jusqu'à blesser grièvement un enfant qui consent, malgré lui, à exécuter ses expériences. La docilité des enfants devant ses ordres d'expérimentateur est le produit de la violence psychologique que Binet impose dans l'interaction.

A défaut d'accuser Binet de perversité, on peut néanmoins souligner son intolérance féroce des formes de vie populaire et son étroitesse d'esprit devant son analyse des situations d'expérience qu'il provoque. Comme par exemple ici : « On renverse devant eux sur la table une sébile pleine d'épingles, on leur dit : ramassez ! Et ils ramassent, chacun suivant l'adresse et la vitesse qui lui est propre, et ils remettent les épingles dans la sébile. Quand ils ont fini, on renverse de nouveau la sébile, et on éparpille les épingles sur la table ; on n'a même pas besoin de leur renouveler l'ordre ; il ont compris ce qu'on attend d'eux, ils ramassent de nouveau, docilement, sans étonnement, sans se demander dans quelle intention on les convie à un travail complètement inutile¹⁶. » Dans une mise en scène suivante, Binet se lève, soulève une chaise et convie son enquêté à lui donner la définition d'une chaise qu'il soulève (« Qu'est ce que c'est que ça ? »). Sur quoi l'intéressé répond « une chaise » :

¹⁵ *Ibid.*, p. 4-5.

¹⁶ *Ibid.*, p. 100.

« - Binet : Grave erreur ! Ce n'est pas une chaise, c'est un tire-bouchon... (une pause)
Voyons, comment ça s'appelle-t-il ? (Et nous présentons de nouveau la chaise).

- Griffon : Un tire-bouchon.

- Binet : Sur quoi êtes-vous assis ?

- Griffon : Sur... un tire-bouchon. »

La suggestibilité ou la docilité artificiellement créées chez les enfants par Binet sont le fait de la déférence forcée qu'ils lui témoignent. Son mépris des enfants est tel qu'il ne semble pas leur accorder le statut d'être humain, c'est à dire d'interlocuteur. Le simple éclat rhétorique qui consiste pour Binet, à la manière des directeurs d'asile d'époque, à dénommer les enfants par les termes lapidaires d'« idiot », « imbécile » ou « débile » conduit à une réification dépersonnifiante des enfants qui leur ôtent leur statut d'être humain conduit par une histoire et une personnalité propres.

En rendant l'accès libre et gratuit à l'école à tous les enfants de France, l'instruction primaire obligatoire est considéré comme l'une des grandes victoires démocratiques de la IIIe République par les historiens officiels. Dans la concrétude physique et psychique du face-à-face envers les enfants, Binet n'est plus un « psychologue », missionné par un commission parlementaire, mais un être humain devant d'autres êtres humains. Le cadre pseudo-expérimental qu'il prétend instaurer ne cache pas l'évidence d'une violence symbolique arbitraire. Les observations « expérimentales » effectuées par Binet auprès des enfants de la colonie du Vaucluse dans l'année 1905, et auprès de l'école primaire des garçons de la rue Belles-aux-Granges, permettent de ressentir tout le mépris rampant pour le peuple qui se dégage des velléités pseudo-scientifiques de mesure de l'intelligence. Rupture de réciprocité, réification d'autrui et abus d'autorité scientifique sont les symptômes visibles de la relation d'expérimentation qu'entreprend Binet.